



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SIMPLIFIER LES PARCOURS ARTISAN ET
PARTICULIER DANS LA MOBILISATION DES
Certificats d'économie d'énergie DANS LE SECTEUR
RESIDENTIEL – Réunion de Suivi – 1^{er} juin 2023**



Ordre du jour

Points calendrier

Introduction : rappel du cadre

Suivi des mesures en cours issues du GT simplification du parcours artisan

Prochaines étapes



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

Points calendrier

Étapes récentes

- 1^{er} janvier 2022 : Entrée en vigueur de la 5^e période des CEE
 - 25 février 2022 : Signature de la convention OSCAR – Événement Ministre
 - 7 octobre 2022 : Dernière réunion de suivi du GT Simplification
 - 2 décembre 2022 : Atelier Artisans dans le cadre du programme OSCAR
 - 4 février 2023 : Dernier COPIL CEE
 - 25 avril 2023 : Dernier COPIL OSCAR
-



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

Introduction

GT simplification du parcours des artisans : rappel du cadre

- Un GT lancé à l'automne 2020, réunissant une dizaine d'experts des CEE pour les artisans (FFB, Capeb, obligés, délégataires, ADIL, etc...) réunis à plusieurs reprises, afin d'identifier des pistes de simplification du parcours CEE pour les artisans et ménages
 - Un GT initialement piloté par la direction interministérielle de la transformation publique et la DGEC avec l'appui d'un cabinet de consultants
 - Les actions décrites ci-après sont celles jugées prioritaires par la DGEC pour les années à venir
-



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

Suivi des mesures en cours

En réponse à la **mesure de la Construction d'un programme d'accompagnement des artisans (A2) - ATEE**

Dernières statistiques



MOOC (Modules 1 à 3)

- 3900 inscrits
- 2200 ayant terminés
- 57% des personnes qui l'ont commencé, l'ont terminé
- 7,8/10 est la note moyenne de satisfaction du programme
- 92 % des RAR répondants ont trouvé le MOOC utile

Formation des Référents d'Aides à la Rénovation (Module 4)

- 100 Sessions de formation présentielle de fin novembre 2022 au 26 mai 2023 : 886 Formés et 629 RAR (Habilités)
 - Réseau des NEGOCES : Campus Pro Saint-Gobain : 900 RAR - Synergisud : 500 RAR - 2nd Academy : 450 RAR
 - Réseau France Rénov' : Chargés de mission mobilisation des entreprises : 120 RAR
 - Réseau des OP : CAPEB : sur 140 RAR, 63 déjà formés/RAR habilités - FFB : sur 63 RAR, 16 déjà formés/RAR habilités
 - 7,9/10 est la note moyenne de satisfaction des stagiaires par rapport à la formation présentielle
-

GT Simplification – Expérimentations du programme OSCAR

En réponse à la **mesure de la Construction d'un programme d'accompagnement des artisans (A2) - ATEE**

Travaux d'expérimentation et de simplification

Expérimentation Artisans

Expérimentations sur 4 régions CAPEB et FFB
d'accompagnement des Pro au montage des dossiers CEE
→ Construction, animation et accompagnement d'un
réseau d'artisans / Transmission de l'expertise des CEE /
Remontée d'informations terrain

Prochaines échéances :

Contrat d'encadrement des contours de l'expérimentation
avec CAPEB/FFB en cours de rédaction
Choix des régions en cours
Fiches fonction des RAR et Coordinateur en cours
d'élaboration

Expérimentation Distributeurs

Développement d'une plateforme expérimentale visant à
dématérialiser la gestion administrative de dossiers de
demande de CEE à faible valeur (Thermostat, Ventilation
SF,...) en associant artisans et distributeurs.

Prochaines échéances :

Cahier des charges en cours de rédaction pour un choix du
prestataire en juillet 2023 et un lancement de
l'expérimentation en septembre 2023

Nouvelles actions de simplification – ATEE : Atelier avec des artisans

Atelier Artisans (décembre 2022)

Rappel sur l'organisation de l'atelier

- Consultation de chefs d'entreprises artisanales du bâtiment de différents secteurs (enveloppe, équipements, rénovation globale) qui mobilisent des CEE et Ma Prime Rénov'
 - Mise en avant de cas concrets et des exemples issus du terrain
 - Certains professionnels utilisent et proposent ces aides à leurs clients, d'autres ont arrêté de le faire
 - Au travers des ateliers participatifs :
 - Structuration des problématiques en amont, pendant et après le chantier
 - Identification d'axes de simplification
-

Nouvelles actions de simplification – ATEE : Atelier avec des artisans

Solutions de simplification évoquées et actions en cours de réalisation / réalisées par OSCAR

1. Solutions pour une meilleure information

- Diffuser plus rapidement et de manière plus claire des informations et évolutions sur les dispositifs
- Mieux associer les organisations professionnelles pour rendre cohérents les éléments de langages
- Harmoniser les critères administratifs entre les CEE et Ma Prime Rénov'
- Un chatbot / FAQ dynamique pour répondre aux questions des RAR → Action pour 2023
- Mise en ligne d'un annuaire des aides de la rénovation (nationales et locales) à disposition des professionnels : <https://aidesauxtravaux.fr/?enseigne=oscar#/accueil> → Action mise en place le 1^{er} mai 2023

2. Les solutions pour recenser les informations techniques

- Disposer de la liste open source de tous les matériaux/matériels éligibles → Action pour 2023

3. Les solutions pour simplifier les échanges administratifs

- Disposer d'un portail unique aux deux dispositifs d'aides CEE et Ma Prime Rénov'
-

Nouvelles actions de simplification – ATEE : Atelier avec des artisans

Solutions de simplification évoquées et actions en cours de réalisation / réalisées

4. Les solutions pour un contrôle harmonisé et simplifié

- Clarification des points de contrôles en fonction du contenu de l'annexe 3 de l'arrêté contrôle à travers un guide explicatif → **Action pour 2023**
- Un contrôle de qualification RGE conforme d'un chantier pourrait conclure le rapport pour éviter un deuxième contrôle
- Mettre tous les acteurs impliqués dans les contrôles autour de la table pour bâtir une fiche contrôle commune à tous.
- Avoir les mêmes points de contrôle (harmonisation) et grilles d'analyses entre les différents contrôles (RGE/CEE/MPR...)

5. Les solutions pour améliorer la charge financière

- Ne plus faire porter l'effort de trésorerie sur les artisans et entreprises du bâtiment
 - Cadrer le versement de la prime à la date de dépôt du dossier au PNCEE
-

En réponse à la **mesure concernant l'autorisation de la signature électronique (D2) – DGEC**

Historique des travaux sur la signature électronique :

- Plusieurs consultations lancées fin d'année 2022 et échanges autour du projet de texte prévoyant une authentification multifactorielle pour le recours à la signature électronique

Dernier projet d'évolution du dispositif CEE concernant la signature électronique :

- Rappel que seule la signature électronique qualifiée est réputée fiable et a la même valeur qu'une signature manuscrite
- Assouplissement significatif de la doctrine de la DGEC en cas d'identification d'un problème lié à une signature électronique
- Meilleur encadrement de la signature, pour limiter les fraudes sur les dates des signatures et sur l'intégrité des informations portées par les pièces (ensemble des signatures de la pièce apposées de manière électronique avec un horodatage électronique fiable / authentification multifacteur pour chaque signature si apposée par un bénéficiaire ou acteur tiers)
- Harmonisation des règles liées à la signature électronique pour toutes les pièces (plus d'exigence de signature qualifiée pour les contrats supports RAI)
- Confirmation que la signature électronique est possible pour toutes les pièces (suppression du caractère « imprimé » de l'AH)
- Simplifications notables (possibilité de dématérialisation complète d'un dossier et des pièces associées)

Ces projets d'évolutions visaient à préciser les contours de la politique de contrôle attendue des demandeurs de CEE en fonction du degré de fiabilité des signatures électroniques utilisées (qualifiées ou non), et d'apporter des éléments de sécurité complémentaires aussi bien pour les demandeurs que pour l'administration s'agissant de la conformité des opérations en termes de dates (et donc de validation du RAI, de détermination du forfait et des critères applicables)

GT Simplification – Signature électronique

En réponse à la mesure concernant l'autorisation de la signature électronique (D2) – DGEC

Retours de consultation, de l'ANSSI et des représentants du club PSCO

- **Préconisation de se limiter aux prestataires de signature électronique qualifiée** afin de disposer d'interlocuteurs bien identifiés contrôlés par l'ANSSI (sur leurs services qualifiés, et en cas de signalement de fraudes contrôles possibles également sur tout type de signature)
- L'ANSSI a indiqué que **l'exigence d'une authentification multifacteur n'était pas pertinente** car ne définissant pas un niveau de sécurité lié à la signature. L'ANSSI propose d'écrire dans l'arrêté les éléments suivants : « *La signature avancée réalisée doit permettre de vérifier l'identité du signataire et les services mis en œuvre doivent permettre de confirmer les moyens utilisés pour créer la signature.* »

Retours des représentants du Club PSCO (Prestataires de Services de Confiance)

- Recommandation d'un **niveau au moins avancé** (avec vérification de l'identité du signataire) → Définition des attentes en termes de process (par exemple, s'appuyer sur un réseau d'enregistrement qui certifie avoir déjà rencontré le bénéficiaire)
- Recommandation de l'établissement d'une **analyse de risques**
- Cette analyse de risque permettrait d'avoir un état des lieux complet et objectif sur les risques liés à la signature électronique, adapté aux spécificités du dispositif CEE et de choisir le dispositif le plus pertinent

La DGEC a décidé de lancer une analyse de risques afin de déterminer les modalités à retenir

Suivi des autres mesures en cours 1/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
A1. Créer un tutoriel institutionnel de constitution d'un dossier à destination des artisans / particuliers	* * *	Mise en place de deux tutoriels par l'ADEME/ANAH (sous réserve de confirmation) ou DGEC : - à destination des particuliers - à destination des artisans Ces tutoriels seront très généraux et auront pour objectif de présenter les grandes étapes du parcours CEE	ADEME/DGEC Fin 2022 / Début 2023	Non	La DGEC va lancer la réalisation d'un tutoriel à destination des particuliers
A2. Coconstruire avec les artisans les contours d'un programme d'accompagnement des artisans	* *	Programme de formations des artisans. Portage ATEE, avec CAPEB/FFB au COPIL.	ATEE CAPEB FFB S1 2021	Non	Continuité du programme OSCAR lancé en février 2022

Suivi des autres mesures en cours 2/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
P2. Assurer une homogénéisation des pratiques et consignes entre obligés sur les modèles types obligatoires (ex : titres des documents, informations demandées...) et en matière de constitution des dossiers D1. Systématiser le scan des PJ papier pour tous dossiers CEE (déjà quasiment mis en œuvre) P4. Supprimer les redondances d'information non nécessaires pouvant figurer dans plusieurs documents à archiver (sauf cohérence entre devis et facture)	* *	Action des obligés (avec un portage ATEE)	Obligés et ATEE En lien avec FFB et CAPEB 2021	Non	Cf nouvelle action issue du GT artisans Harmonisation des critères d'aides : → Arrêté MPR à venir visant à harmoniser ce qui reste à harmoniser Pour la suite on veillera à systématiquement modifier les 2 dispositifs en même temps, si possible au maximum 2 fois par an avec au moins 3 mois de préavis (hors fraude)

Suivi des autres mesures en cours 3/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
D2. Autoriser la signature électronique simple avec sms (voire avancée niveau 1) sur l'ensemble des PJ	* * *	Signatures intermédiaires ou avancées acceptées par le PNCEE. Cependant si une fraude est constatée, l'ensemble des signatures de même type de l'obligé concerné pourront être remises en cause. Examiner les signatures électroniques prises en charge par l'ANAH pour MaPrimeRénov'	PNCEE 2021	Non	Voir Slides GT Simplification – Signature électronique

Suivi des autres mesures en cours 4/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGECC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
P6. Ajuster les logiciels d'édition des devis / factures (réduction du risque d'erreurs induites par des saisies automatiques...) en lien avec le programme CEE		Un des volets du programme OSCAR sur le parcours artisan	Programme CEE sur le parcours artisan S2 2021	Non	Harmonisation des devis et factures : devis type sur les principaux gestes de travaux : un premier jet par la filière, à relire par les différentes administrations ?
T3. Préciser les référentiels de contrôle RGE / CEE / MPR	*	La DGECC prévoit de continuer à définir les points de contrôle CEE par arrêté, au fur et à mesure des nouveaux contrôles imposés. Afin d'éviter de multiplier les contrôles sur un même chantier, le pôle national CEE veillera à éviter de contrôler les chantiers déjà contrôlés par l'ANAH (concerne seulement quelques types d'opérations).	DGECC Fil de l'eau PNCEE 2022	Arrêté modalités Non	Référentiels de contrôle définis par arrêté Coordination avec l'ANAH pour éviter de contrôler les mêmes chantiers. Convention en cours avec l'ANAH, proche d'être finalisée

Nouvelles actions de simplification 1/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Proposition	Moyen et calendrier	Avancement
O1. Avoir une meilleure information	Diffuser plus rapidement et de manière plus claire des informations et évolutions sur les dispositifs	ATEE - OSCAR	Par l'intermédiaire des Référents Aides à la Rénovation (RAR), via la Newsletter et une LI Artisans trimestrielle ?
	Mieux associer les organisations professionnelles pour rendre cohérents les éléments de langages	ATEE - OSCAR	
	Harmoniser les critères administratifs entre les CEE et Ma Prime Rénov'	DGEC	Identification des bloquants par OSCAR, CAPEB et FFB : points précis à lister
	Un chatbot / FAQ dynamique pour répondre aux questions des RAR	ATEE – OSCAR /2023	Action prévue pour septembre 2023 sur le site OSCAR
	Annuaire des aides de la rénovation (nationales et locales) à disposition des professionnels	ATEE – OSCAR /2023	En place depuis le 1 ^{er} mai 2023 : https://aidesauxtravaux.fr/?enseigne=oscar#/accueil

Nouvelles actions de simplification 2/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Proposition	Moyen et calendrier	Avancement
O2. Recenser les informations techniques	Disposer de la liste open source de tous les matériaux/matériels éligibles	ATEE – OSCAR /2023	Premiers fichiers disponibles pour septembre 2023
O3. Simplifier les échanges administratifs	Disposer d'un portail unique aux deux dispositifs d'aides CEE et Ma Prime Rénov'	ATEE - OSCAR	Expérimentation à lancer ?
O5. Améliorer la charge financière	Ne plus faire porter l'effort de trésorerie sur les artisans et entreprises du bâtiment	ATEE - OSCAR	COMOP Distributeur pour les petits montants de CEE où l'effort de trésorerie n'est plus porté par les artisans mais sur les distributeurs
	Cadrer le versement de la prime à la date de dépôt du dossier au PNCEE	ATEE - OSCAR	En place - Décret Achat

Nouvelles actions de simplification 3/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Proposition	Moyen et calendrier	Avancement
O4 Contrôle harmonisé et simplifié	Clarification des points de contrôles en fonction du contenu de l'annexe 3 de l'arrêté contrôle à travers un guide explicatif	ATEE – OSCAR /2023	Démarrage en juillet 2023
	Avoir les mêmes points de contrôle (harmonisation) et grilles d'analyses entre les différents contrôles (RGE/CEE/MPR...)	DGEC	Travaux avec l'ANAH pour harmonisation avec CEE
	Simplification de l'arrêté contrôle avec la suppression de certains contrôles sur site	DGEC	En place : arrêté du 20 décembre 2022 modifiant les modalités de contrôle de l'arrêté du 28 septembre 2021 pour un certain nombre d'opérations, qui ne sont désormais plus soumises à contrôle sur site, mais uniquement à contrôle par contact.

Nouvelles actions de simplification 4/4

Levier d'actions / pilotage proposé	Proposition	Moyen et calendrier	Avancement
O6. Développement d'une plateforme expérimentale visant à dématérialiser la gestion administrative de dossiers de demande de CEE à faible valeur (Thermostat, Ventilation SF,...) en associant artisans et distributeurs	Cette plateforme prendra en compte les besoins des artisans en matière de simplification du dispositif CEE sur des dossiers de demande de CEE de faibles volumes. Elle visera à créer une interface partagée entre distributeurs et artisans afin d'aider ces derniers dans la production des CEE.	ATEE	CdC en cours d'élaboration pour un choix du prestataire en juillet 2023 Lancement de l'expérimentation en septembre 2023



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

Prochaines étapes

Prochaines étapes

- T4 2023 : Prochaine réunion du GT Simplification
 - Prochain COFIL OSCAR
-



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

ANNEXE - Mesures achevées / abandonnées

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
P1. Ajustement des pièces justificatives pour réduire les risques d'erreurs (ex: assouplissement des modalités de déclaration sous-traitant ; non prise en compte de la date d'acompte ; acceptation d'attestation CERFA)	* * *	Le PNCEE étudiera les ajustements possibles sur la base de la liste DITP en lien avec DGCCRF. En fonction de l'analyse, des évolutions seront éventuellement mises en oeuvre	PNCEE et DGCCRF S2 2021	Eventuelle	Evolutions, notamment sur la tolérance relative à la mention de la sous-traitance sur le devis
P3. Assouplir le RAI (laisser un délai entre la signature du devis et la validation du RAI pour les particuliers en direct)	* * *	Accepter les dossiers pour lesquels le ménage signe le cadre contribution CEE pendant le délai de rétractation (limité aux CEE liés à la rénovation énergétique des logements privés).	DGEC 1 ^{er} juillet 2021	Arrêtés modalités et/ou demande	Inscrit dans Arrêté modalité. Décret Achat
P5. Mettre en place une tolérance administrative sur la mise à jour du RGE (et/ou voir leviers T1 et T2)		Le PNCEE tolère lors de l'instruction d'un dossier CEE une mise à jour du SIRET indiqué dans RGE en cas de changement d'adresse	PNCEE 2021	Non	En place

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
C1. Proposer un lexique unique et simplifié du dispositif CEE → cette proposition concerne notamment les différents termes utilisés dans la communication des obligés « prime Energie », « prime EDF » etc...	* * *	Améliorer la communication grand public de l'Etat pour permettre au particulier de mieux comprendre le dispositif CEE et qui se cache derrière ces primes (MAJ du site service-public.fr)	DGEC S1 2021	Non	Texte finalisé mis en ligne sur service-public Sera mis à jour régulièrement
		Imposer le mot CEE dans la communication des acteurs sur les primes CEE (« Prime energie CEE »,...) afin de donner une meilleure lisibilité aux ménages	DGEC S1 2021	Non	Dépôt de la marque CEE auprès de l'INPI avec obligation d'utiliser le logo CEE pour toutes les opérations
		Référencer les sites Internet sur le site du MTE et le site FAIRE pour améliorer la confiance + screening régulier par la DGEC pour vérifier la communication mentionnant les CEE			<u>Art.8.13 de l'arrêté modalités</u> qui demande à ce que l'ensemble des obligés publient la liste des tiers qui assurent le RAI pour leur compte
C2. Constituer un comité éditorial multi-acteurs pour aligner le niveau d'information et de communication (a minima lexique unifié et FAQ opérationnelle - cf. levier A3)	* * *	Consultation systématique des membres du COPIL CEE sur chaque projet de FAQ, sur une dizaine de jours	DGEC Janvier 2021	Non	En place

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
C3. Mettre en place et communiquer un calendrier maîtrisé et anticipé des évolutions réglementaires perçues comme trop fréquentes, et notamment entre l'ANAH et la DGEC		Réunir les évolutions du dispositif (sauf urgence justifiée) dans : - 2 fenêtres de tir par an pour l'arrêté concernant les fiches et les demandes CEE - 4 fenêtres de tir par an pour l'arrêté « modalités » (qui réglemente notamment les coups de pouce) Les nouvelles fiches/modifications s'appliquent à J+3 mois, sauf urgence justifiée.	DGEC Janvier 2021	Non	En place
C4. Mettre en place une newsletter opérationnelle auprès des artisans – en articulation avec la lettre DGEC A3. Proposer une FAQ opérationnelle adaptée aux artisans / particuliers (à partir de la FAQ DGEC)	**	Portage FFB/CAPEB.	FFB CAPEB S2 2021 (à valider par porteur)	Non	En place Capeb et FF continuent leur information aux artisans. Mise en place de tutoriels par la FFB

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
G1. Ajuster / faciliter la production d'indicateurs de performance du dispositif	*	Publication annuelle du volume d'obligation CEE (demande de transmission annuelle des volumes de ventes)	DGEC S1 2023	Décret	Intégré au projet de décret P5
		La question de la production d'indicateurs complémentaires sera étudiée dans le cadre de la 5 ^e période. (éventuels moyens supplémentaires DGEC ou SDES en fonction de ce qui est retenu)	DGEC, CGDD, DGTrésor 2022	Non	Publication tous les trimestres des opérations engagées. Va permettre un suivi plus fin du dispositif
G3. Mettre en place une gouvernance partagée renforcée CEE / multi-aides G4. Articuler les dispositifs CEE, Ma Prime Renov, voire		Un COPIL interadministration sera mis en place dans le cadre de la 5 ^e période et permettra une gouvernance partagée du dispositif ainsi qu'une meilleure articulation avec les autres dispositifs d'aide. Le travail actuellement engagé sur l'harmonisation des gestes et critères entre les dispositifs d'aides sera poursuivi.	DGEC – autres admin 2022	Non	En place

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition DGEC	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
T1. Rafraîchir les bases de données sources des organismes de qualification en mettant à jour l'interface SIRET/RGE de manière mensuelle, pour envoi sur la base de données RGE hébergée par FAIRE (en cours Qualibat. Voir levier P5 en alternative/complément)	* * *	Organismes de qualification	OQ S1 2021	Non	En place
T2. Disposer d'une base de données à jour des artisans (SIRET, n° INSEE, taille entreprise, type de travaux, coordonnées, qualifications...) pour les obligés / délégataires	* *	Définir le besoin par rapport à la base de données FAIRE	DGEC / ADEME 2021	Non	En place

Mesures achevées/ mises en place

Levier d'actions / pilotage proposé	Impact	Proposition	Moyen et calendrier	Modif Textes (oui/non)	Avancement
T4. Mettre en place un processus de remontée d'informations entre obligés / délégataires pour lutter contre les artisans frauduleux et l'éco-délinquance	* * *	Il s'agit des signalements aux organismes de qualification à effectuer par les obligés	Obligés / DGECC Immédiat		Action abandonnée
D3. Informer numériquement le particulier des étapes et du statut du dossier (déjà quasiment mis en oeuvre)	* *	Bonne pratique à inclure dans la charte FAIRE	Plan bâtiment durable S1 2021	Non	Dématérialisation des dossiers en priorité.
O4 Contrôle harmonisé et simplifié		Un contrôle de qualification RGE conforme d'un chantier pourrait conclure le rapport pour éviter un deuxième contrôle	ATEE - OSCAR	Non	-
		Mettre tous les acteurs impliqués dans les contrôles autour de la table pour bâtir une fiche contrôle commune à tous	ATEE - OSCAR	Non	-